

**Subventions DRAC 2010
Actions Dieppe Ville d'Art et d'Histoire**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 39*

LE 2 AVRIL DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 mars 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°6), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry, Mme FARGE Patricia, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Frédéric Eloy, Adjoint au Maire, expose que la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie attribue chaque année à la Ville de Dieppe une subvention, afin de soutenir les actions portées par le service Dieppe Ville d'art et d'histoire. La ville doit pour cela en faire la demande et lui soumettre les actions qu'elle souhaiterait voir soutenue dans le cadre de cette subvention.

Les actions proposées au titre de l'année 2010 sont les suivantes :

- Les ateliers du patrimoine – actions éducatives hors temps scolaire,
Coût estimé : 2398 €
- Balade contée estivale sur le thème Dieppe et l'Angleterre,
Coût estimé : 1984 €
- Les actions organisées dans le cadre du festival Normandie Impressionniste
Coût estimé : 4373 €
- La formation continue des guides-conférenciers (notamment formation sur le travail de la voix)
Coût estimé : 1980 €
- La formation post-examen de recrutement des guides-conférenciers :
Coût estimé : 3738 €

Le coût de ces actions est estimé à **14 473 € TTC**

Considérant l'avis formulé par la commission n° 5 réunie le 22 mars,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de solliciter pour le financement de ces actions, l'attribution des subventions DRAC et au plus haut taux,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents correspondants.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire